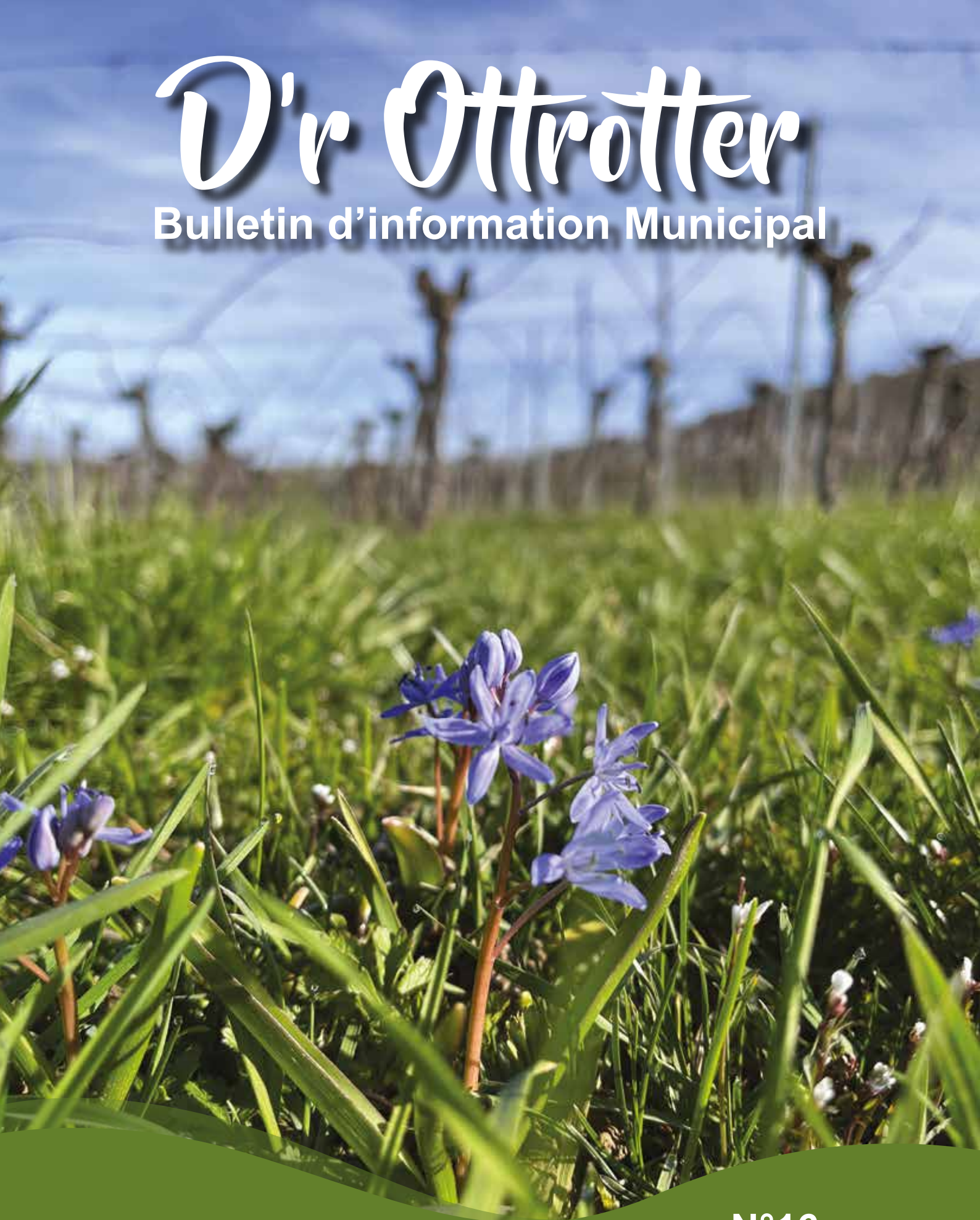


D'r Ottrotter

Bulletin d'information Municipal



N°16

Mars 2025

www.ottrott.fr



Sommaire

Mot du maire | 3



Ottrott infos | 4 à 9



Vie associative | 10 à 15



Rencontre
avec les fleurs | 16



Info tourisme | 17



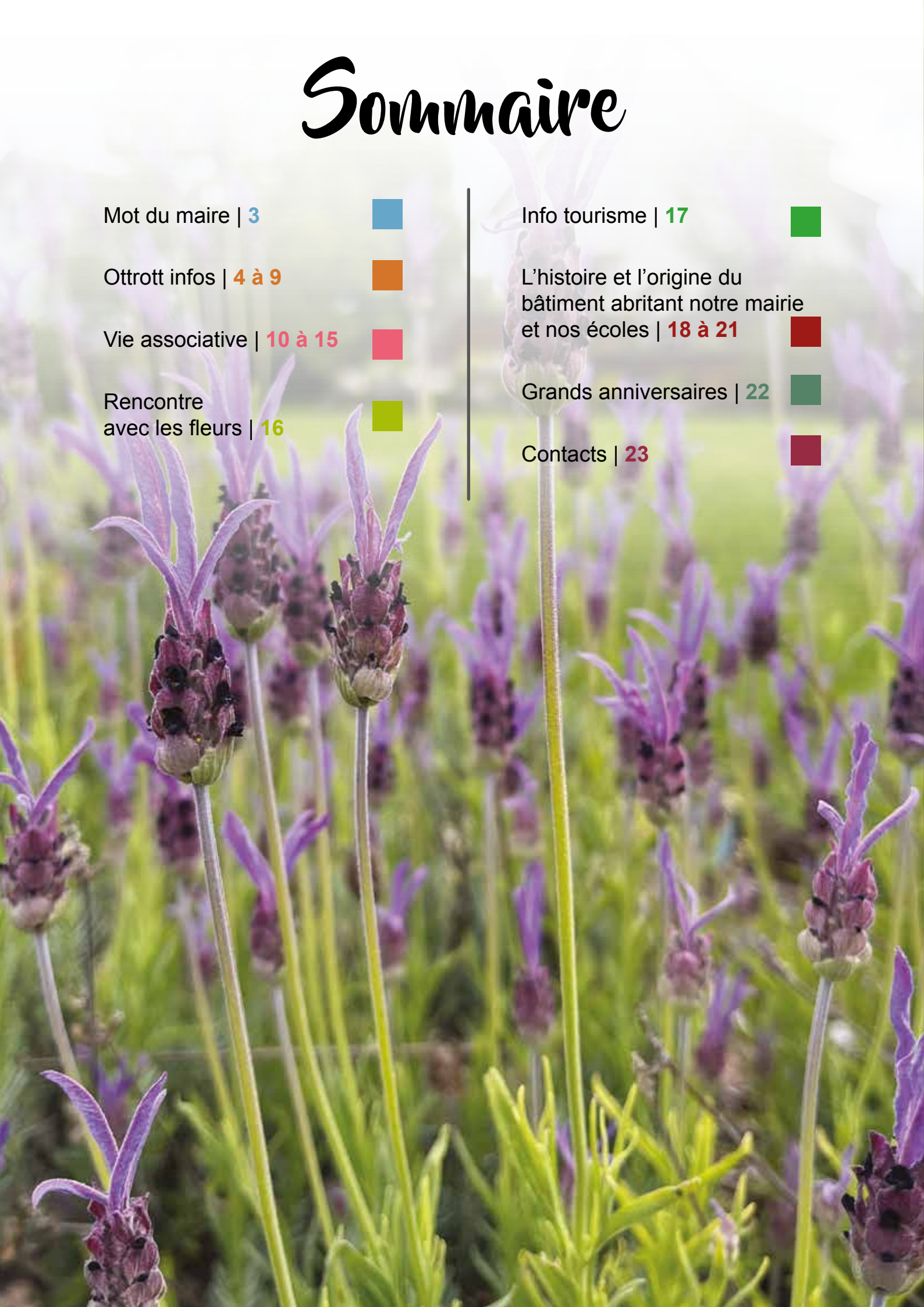
L'histoire et l'origine du
bâtiment abritant notre mairie
et nos écoles | 18 à 21



Grands anniversaires | 22



Contacts | 23





Chères concitoyennes, chers concitoyens, Liewi Ottrotter,

Alors que nous tournons la page de l'hiver, le printemps s'annonce avec ses promesses de renouveau et de vitalité. Les jours s'allongent, les fleurs commencent à éclore et l'air se réchauffe, doucement mais sûrement, apportant avec lui une sensation de douceur et d'espoir.

Ce changement de saison est toujours un moment privilégié pour réfléchir à nos projets et à nos aspirations collectives. Cependant, il est impossible d'ignorer les tensions internationales qui persistent et qui peuvent influencer notre quotidien. Dans un monde interconnecté, les événements lointains peuvent avoir des répercussions sur notre tranquillité locale. Restons vigilants et solidaires, car c'est ensemble que nous surmonterons les défis qui se présentent à nous.

Dans notre commune, nous avons également des nouvelles positives à partager. Les travaux de réhabilitation de notre mairie débuteront prochainement. Ce projet ambitieux vise à moderniser notre espace de vie communale tout en préservant notre patrimoine.

Pendant la première phase des travaux, une entrée provisoire sera mise en place pour garantir l'accès à tous. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre patience durant cette période de transition toujours délicate.

Par ailleurs, le transfert de compétences en matière d'eau et d'assainissement vers le SDEA se déroule sans accroc. Cette collaboration progressive nous permet d'assurer la continuité de service et une gestion efficace et durable de nos ressources en eau. La production et le traitement de l'eau sont désormais surveillés et pilotés par le SDEA, ce qui nous garantit une qualité optimale pour tous les habitants.

Ce printemps et cet été, Ottrott s'animera avec plusieurs manifestations de taille. Ces événements seront l'occasion de se rassembler, de célébrer notre communauté et de profiter des joies de la saison. Tous les détails concernant ces différentes manifestations se trouvent dans ce numéro, et nous vous invitons à participer nombreux pour faire vivre notre tissu social. Un événement majeur se profile également pour octobre, car nous accueillerons en collaboration avec la ville de Barr le congrès national de la fédération des Stations Vertes. Près de deux cents participants venus de tout l'hexagone seront présents sur une durée de trois jours. Ce sera pour eux l'occasion de découvrir le patrimoine, la gastronomie, les vins du piémont des Vosges... Et le Mont Sainte Odile!

Très prochainement, le samedi 29 mars, aura lieu comme tous les ans le nettoyage de printemps (D'r Osterputz) dans notre commune. Je vous donne donc rendez-vous à 8h30 au foyer de la salle des fêtes d'où nous partirons en équipe vers les différents secteurs de collectes et nous terminerons la matinée par un moment convivial autour du verre de l'amitié. Je vous y attends nombreux, merci par avance!

Enfin, n'oublions pas que les fêtes de Pâques approchent à grands pas. C'est un moment de partage et de convivialité, où les familles se réunissent autour de traditions qui nous sont chères. Que ce soit à travers les chasses aux œufs ou les repas en famille, ces instants sont précieux et renforcent nos liens.

Ce printemps s'annonce donc riche en projets et en événements. Ensemble, continuons à bâtir une commune dynamique et solidaire. Profitons de cette belle saison pour nous rassembler et célébrer tout ce qui nous unit.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Pâques et pensez à soutenir, autant que possible, les manifestations locales organisées par les bénévoles de nos associations sportives et culturelles.

Claude Deybach

VŒUX DU MAIRE À LA SALLE DES FÊTES

Vendredi 31 janvier, accompagné des membres du conseil municipal, des élus du territoire et des territoires voisins, du maire de SEEBACH et devant les Ottrottois et les invités, Claude Deybach prenait la parole pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce fut pour tous, l'occasion de se retrouver et de partager un moment chaleureux et convivial.

Après le mot d'accueil, une vision générale sur les événements mondiaux et sur la politique nationale, notre maire a détaillé les réalisations locales effectuées durant l'année écoulée (le transfert de compétences eau et assainissement, la sécurisation des abords du groupe scolaire, la pose d'enrobé et les travaux de voirie...). Ensuite, il a présenté sa feuille de route sur les projets programmés pour l'année 2025 (la concrétisation du projet de rénovation de la mairie et de ses annexes, le remplacement du toit du périscolaire, l'accueil du congrès National des Stations Vertes en collaboration avec la ville de Barr, la mise en place d'un panneau d'informations numériques à l'entrée du village, le « relooking » du sentier viticole...).

Avant de clore et de laisser la parole aux invités, le maire saluait la vivacité de nos associations, de nos commerces et remerciait les bénévoles du fleurissement pour leur investissement tout au long de la saison.

Il invitait enfin chacun à prendre le verre de l'amitié, déguster la superbe Forêt-Noire amenée par nos amis de Seebach et à échanger avec les élus présents sur les projets évoqués.



L'association Piémont TV a assuré le reportage vidéo de la cérémonie des vœux du maire 2025.

Vous pourrez découvrir l'intégrale de cette soirée en flashant le QR code ci-joint ou en utilisant le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=axLWQ4ivq8w>



NOTRE GESTIONNAIRE FINANCIER A COIFFÉ SAINTE-CATHERINE



Il est une expression qui trouve sa source dans une tradition datant du Moyen Âge et qui voudrait qu'à la Sainte Catherine, les jeunes femmes ayant atteint l'âge de 25 ans et pas encore mariées, arborent un couvre-chef de couleur jaune et verte.

C'est donc le 25 novembre dernier que, Daniela PINTO, notre gestionnaire comptable et financier à la mairie d'Ottrott s'est vu auréoler d'un superbe chapeau confectionné par ses collègues et sur lequel était accroché plumes, enveloppes, stylo, fleurs, tampons... et faux billets de banque.

Rien ne manquait pour évoquer les différentes facettes de sa fonction.

Une agréable surprise pour les personnes qui ont eu chance de la découvrir équipée de cette coiffe.



Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



 [@armees_jeunesse](https://www.instagram.com/armees_jeunesse)
 [Direction du service national et de la jeunesse](https://www.linkedin.com/company/direction-du-service-national-et-de-la-jeunesse)
 [@DSNJeunesse](https://twitter.com/DSNJeunesse)
 [@5GArmiss](https://www.youtube.com/channel/UC5GArmiss)



13 juillet 2025

Fête nationale

À PARTIR DE 21H30 RENDEZ-VOUS DEVANT LA MAIRIE

RETRAITE AUX FLAMBEAUX DES ENFANTS

À PARTIR DE 22H15 VERRE DE L'AMITIE
SALLE DES FÊTES

SDEA

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les élus de la commune ont décidé de confier au SDEA la gestion des services d'eau et d'assainissement.

Le SDEA est un établissement public de coopération spécialisée à l'échelle interdépartementale, créé il y a plus de 80 ans par des élus précurseurs soucieux de mettre en commun les moyens de leurs communes pour assurer un service public performant du cycle de l'eau. Il fédère plus de 740 communes, dessert plus d'un million d'habitants d'Alsace-Moselle et s'appuie sur l'expertise de plus de 740 salariés exerçant près de 140 métiers de haute technicité.

Le SDEA dispose d'un ancrage territorial fort, avec un guichet d'accueil à moins de 30 minutes de chaque usager, dans une démarche de proximité.

Les services de gestion de l'eau et de l'assainissement doivent faire face à de multiples enjeux : sécurisation des approvisionnements, renouvellement des réseaux, réduction des impacts sur l'environnement et du changement climatique. Ils se doivent de rechercher davantage d'efficacité et de recourir à davantage de mutualisation. Le SDEA est une structure permettant d'atteindre ces objectifs.

Les élus locaux restent impliqués pour assurer le pilotage, coordonner les investissements et la prise de décision au niveau des tarifs, au sein d'une commission locale, avec l'appui des services du SDEA.

Le SDEA, acteur local de référence du cycle de l'eau, c'est en 2024 :

80 ans au service de l'intérêt général

744 communes membres

1 080 000 habitants desservis

740 salariés à votre service

3 Départements

5 centres

6 antennes de proximité

Et concrètement, qu'est-ce qui change pour vous ?

Vos élus restent au cœur de la décision

Les tarifs et les investissements continueront d'être votés par les élus locaux qui, avec l'appui des services du SDEA, resteront également à votre écoute pour répondre au mieux à vos attentes et vos suggestions.

Un guichet de proximité

Pour conforter la proximité des interventions et du service, le SDEA interviendra depuis l'antenne de Molsheim / Mutzig située Route Ecospace 67120 Molsheim.

En parallèle, le SDEA met à votre disposition son accueil téléphonique dédié, disponible du lundi au vendredi de 07h30 à 17h30.

2 numéros locaux directs à noter :

Facturation/Abonnement : 03 88 19 29 99

Urgences 24/24 / 7j/7 : 03 88 19 97 09

Un espace en ligne sécurisé

Vous pouvez effectuer l'ensemble de vos démarches en ligne sur le site Internet www.sdea.fr, où vous trouverez également des conseils pratiques pour maîtriser votre consommation ainsi que les documents de référence.



PANNEAU NUMÉRIQUE



La commune s'est dotée d'un panneau d'informations numériques qui sera mis en place à l'entrée du village, à proximité du parking de la gare sur la RD426. Cet emplacement a été choisi, en raison de la fréquentation importante de véhicules traversant notre village à cet endroit, et du fait de la proximité de la voie verte.

Grâce à cet outil, nous transmettrons des informations de manière simple, rapide et efficace.

Il se présente sous la forme d'un grand écran graphique haute résolution, équipé de LED sur lequel défilent des annonces municipales visibles de très loin.

Ce journal électronique sera géré par le service de la communication de la mairie qui l'utilisera pour transmettre des messages concernant la vie municipale, les formalités administratives, les diverses animations, d'éventuelles alertes et sera également à disposition des associations pour annoncer leurs événements...

Les informations seront mises à jour régulièrement permettant à chacun de suivre l'actualité en temps réel. Ce nouvel outil de communication vient compléter les autres moyens de communication dont la municipalité s'est déjà dotée pour s'adresser à ses administrés, que ce soit le site internet de la mairie, le bulletin municipal, les panneaux d'affichage et la page Facebook de la commune.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions pour la rentrée 2025/2026 ont démarré courant mars 2025 et se terminent fin avril.

Voici les démarches à effectuer :

- Complétez la fiche d'inscription disponible soit à la mairie, soit sur le site internet www.ottrott.fr et remettez-la en mairie pour signature.
- Puis prenez rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle ou primaire, et rapportez le formulaire d'inscription complété par la mairie et que vous aurez signé, le livret de famille, un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication. Pour les enfants déjà scolarisés, le certificat de radiation de l'école d'origine, pour les enfants domiciliés dans une autre commune le certificat de dérogation de carte accordé par Monsieur le Maire.

RÈGLES DE BON VOISINAGE POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Quand pouvez-vous bricoler ou tondre votre pelouse ?

Pour les bruits les plus forts, comme la tondeuse à gazon, la tronçonneuse ou les outils du bricoleur, il existe des dispositions particulières. L'arrêté du Maire relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, recommande de réaliser les travaux bruyants

de 8h à 12h et de 14h à 20h en semaine,

de 8h à 12h et de 14h à 19h le samedi,

et de 10h à 12h les jours fériés.

Il est à noter que ces activités sont totalement interdites les dimanches et jours fériés suivants : Nouvel an, Vendredi Saint, Ascension, Assomption, Toussaint, Noël.



Quand vaut-il mieux élaguer et tailler ses haies ?

Les amateurs de jardinage profitent des premiers rayons de soleil du mois de mars pour s'occuper de leur jardin.

S'il est préconisé d'entretenir et d'élaguer ses plantations, pour éviter la gêne des voisins ou des débordements sur les voies publiques, il faut choisir les meilleures périodes pour des questions de respect de la biodiversité.

L'arrivée du printemps marque le début de la nidification pour les oiseaux des jardins. Les arbres et les haies, en plus d'être des éléments ornementaux, sont des lieux de vie importants pour certaines espèces.

Pour éviter de déranger ou déloger les oiseaux, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet, mais d'organiser ces opérations en automne et en hiver.

La période précitée n'est pas une obligation, mais l'éviter aura donc un impact positif sur l'environnement.

FLEURISSEMENT

Notre commune organise chaque année un concours du palmarès des « Maisons Fleuries ».

Pour les nominations 2025, et pour toutes les personnes intéressées par ce concours, nous vous invitons à vous inscrire au secrétariat de la mairie.

Les lauréats de 2024 seront repris automatiquement, sauf désistement de leur part. L'évaluation de ce concours s'effectue selon des critères définis par la Commission Départementale du Fleurissement à savoir :

la propreté, les fleurs choisies (couleur), la peinture des maisons, la décoration, l'environnement général.

Date limite d'inscription en mairie : 15 juillet 2025

Les nominés de 2024 se verront attribuer leur diplôme courant mai 2025, avec remise des prix sur invitation.



LE TOUR ALSACE

Le Tour Alsace est une course cycliste inscrite au calendrier UCI catégorie 2.2 qui attire les plus belles équipes venues du monde entier et qui seront en compétition pendant cinq jours à travers les plaines et les montagnes alsaciennes.

Le dimanche 3 août 2025, notre commune sera sillonnée sur la D35 et la D426 en direction du HOHWALD via le Mont Sainte-Odile dans le cadre de l'étape 5 Ribeauvillé /Champ du Feu.

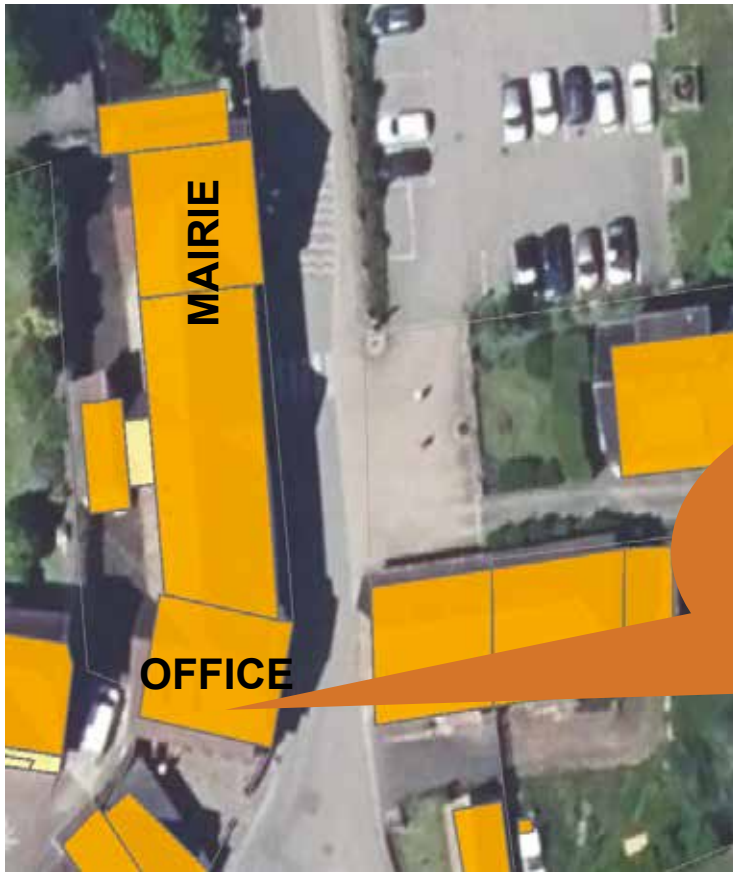
La circulation sera perturbée sur ces voies durant le passage de la caravane et des coureurs.

Merci de votre compréhension.

RECTIFICATIF

Une coquille s'est glissée dans les pages du « calendrier des fêtes et manifestations » lors de la dernière publication du journal communal. Les premières communions seront célébrées à Ottrott le 29 juin 2025.

TRAVAUX EN MAIRIE



Un accueil temporaire au-dessus de l'Office du Tourisme.

Dans le cadre des travaux en mairie, l'accueil du public sera temporairement déplacé dans les locaux situés au-dessus de l'Office de Tourisme d'Ottrott.

Pour y accéder, il vous faudra emprunter l'escalier situé dans la cour de l'Office de Tourisme, à l'extrémité du bâtiment administratif.

Une signalétique sera mise en place pour vous guider, le moment venu.



Entrée Mairie
au 1^{er} étage



VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?
BESOIN D'INFORMATIONS SUR LES AIDES ?

BÉNÉFICIEZ D'UN CONSEIL GRATUIT, SUR-MESURE ET INDÉPENDANT EN PRENANT RENDEZ-VOUS

sebastien.riff@mpv.org
06 70 54 66 48

Des permanences aux 4 coins du territoire du Piémont des Vosges :

MARDI venue gratuite 8h30 - 12h	DAMBACH-LA-VILLE 0h32 - 12h	Blainvillain 11 Place du Marché
MARDI téléphone gratuite 14h - 17h	OFFIC 0h33 - 12h	Mairie 3 Place de la Mairie
MARDI 0h33 - 12h	SARR Commissariat de Communes 57 Rue de la Wieslach	Commissariat de Communes 28 Rue du Marché Fleury
MERCREDI 0h33 - 12h	OBERNAI Commissariat de Communes 168 Place de la République	
JEUDI 0h33 - 12h	ROSHEIM	

Fête du vélo
du Piémont des Vosges

dimanche 15 juin 2023
9h > 16h

Infos >

Circuits pour petits et grands
3 villages vélo : **ANDLAU - OBERNAI - ROSHEIM**
Animations gratuites - Buvette et petite restauration

BIBLIO'TTROTT



Mercredi 30 avril 2025 à 14h

Animation avec Tonton Michel - Conte et chansons ' Le TROUBADOUR'.
Un Voyage dans le temps à l'époque des chevaliers, des princesses et des dragons.
Pour les enfants de 3 à 7 ans.
Inscription souhaitée. L'animation est gratuite et les places sont limitées.



La gratuité de la bibliothèque pour tous.

La gratuité d'inscription pour tous a été instaurée à la bibliothèque d'Ottrott le 24 mars dernier.

L'adhésion à la bibliothèque est entièrement gratuite, permettant ainsi à chacun de profiter de ces services sans contrainte financière, d'offrir un accès simplifié et démocratique à la lecture, à la culture, à l'éducation et à l'information.

La bibliothèque d'Ottrott a pour mission de rendre la culture accessible à tous, sans distinction. Que vous soyez un étudiant à la recherche de livres pour vos recherches, un parent souhaitant initier ses enfants à la lecture, ou simplement un amateur de littérature, vous trouverez dans nos rayons une vaste sélection d'ouvrages et de magazines.



Au-delà de sa belle collection de livres, la bibliothèque propose également une multitude d'activités, d'événements et d'animations gratuits pour les enfants et les adultes. Ces événements favorisent les échanges et créent un véritable lien social au sein de la commune. La bibliothèque n'est pas seulement un lieu de prêt de livres, mais aussi un espace de convivialité avec des zones de lecture confortables.

C'est un endroit où l'on peut se retrouver, échanger des idées, et partager des passions communes.

N'attendez plus, poussez les portes de la Biblio'ttrott et laissez-vous emporter par l'univers infini de la connaissance.

Notre équipe de bénévoles vous accueillera avec joie et bienveillance et sera à l'écoute de vos demandes.



CCAS : FÊTE DE NOËL DES PERSONNES ÂGÉES

La fête des personnes âgées, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale a eu lieu le dimanche 8 décembre 2024, comme à l'accoutumée dans la salle des Fêtes.

Un grand moment de convivialité qui a réuni 105 convives, autour d'un très bon repas préparé par le traiteur du village « L'Art et du Cochon », suivi par une après-midi récréative assurée par Joseph HUFFSCHMITT.

Tous nos séniors ont pu profiter d'un moment d'échanges entre paires, se retrouver et partager une belle journée.

Monsieur le Maire nous a rappelé ceux et celles qui malheureusement nous ont quitté en 2024.

Nous vous souhaitons nombreux pour la prochaine édition, qui est prévue dimanche 7 décembre 2025. À vos agendas.

JUMELAGE SEEBACH - OTTROTT

À l'occasion du 58^e anniversaire du jumelage OTTROTT – SEEBACH,

La commune de Seebach invite cordialement les Ottrottois à une journée festive le dimanche 6 juillet 2025.

Pour la bonne organisation de cette rencontre, les habitants d'Ottrott désirant participer à cette journée sont priés de s'inscrire en mairie au plus tard le 25 juin 2025.

Soit en présentiel, soit par e-mail à l'adresse suivante : mairie@ottrott.fr

Soit par téléphone au 03 88 95 87 07.

Le programme de cette journée festive sera rendu visible sur le site internet de la mairie « rubrique mes événements » dès le mois de mai.

Un bus sera mis à disposition des participants : départ à 7h30, place de la salle des fêtes.

Attention places limitées.

HORAIRE DES MESSES DE PÂQUES

Le bulletin inter-paroissial est disponible à l'entrée de l'église d'Ottrott.

Jeudi Saint, 17 avril

20h : Boersch, La Cène du Seigneur

Vendredi Saint, 18 avril

15h : Ottrott, La Passion du Seigneur

15h : Saint-Nabor, Boersch, Mollkirch, Grendelbruch, La Passion du Seigneur

Samedi Saint, 19 avril

20h : Ottrott, Veillée Pascale

21h30 : Mont Sainte-Odile, Vigile Pascale

Dimanche 20 avril, Pâques

9h30 : Grendelbruch, messe de Pâques

11h : Boersch, messe de Pâques

10h30 et 18h : Mont Sainte-Odile, messes de Pâques

16h : Mont Sainte-Odile, Vêpres

Lundi 21 avril

10h : Mollkirch, messe

10h : Saint-Nabor, messe

11h et 15h : Mont Sainte-Odile, messes



Dimanche 15 juin 2025

60 ans !

UNE JOURNÉE POUR FÊTER !

Le Foyer de Charité d'Ottrott fête ses 60 ans !

Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux pour cette journée festive.

- Accueil à partir de 9h00
- 9h30 Conférence
- 11h00 Messe
- 12h30 Repas sur réservation
- Après-midi : animations festives, ateliers, visite guidée du parc...
-

Renseignements : accueil@lewindeck-ottrott.fr - 03 88 48 14 00



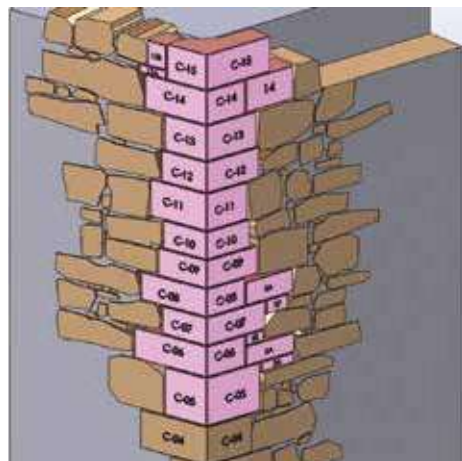


AMCHOTT – ACTIVITÉS D'HIVER

L'hiver ne décourage pas les bénévoles AmChOtt, ils continuent de monter aux châteaux deux fois par semaine. Il n'est cependant pas question de maçonner quand il fait froid et humide, alors ils s'emploient à nettoyer l'intérieur et les abords des châteaux, à débroussailler et à déraciner les ronces et les genêts qui prolifèrent partout. Il faut aussi, sans relâche retirer le lierre des murailles, car les racines s'insinuent entre les blocs de pierre et dégradent irrémédiablement les joints.

Une nouvelle activité, la taille de pierre.

Cet hiver, les bénévoles se sont lancé un nouveau défi : être capables de tailler des blocs de parement en grès avec l'objectif de remplacer des pierres disparues. Une formation a été organisée avec un professionnel qui est venu leur apprendre les gestes et les techniques pour réaliser les « pierres à bosses », très courantes sur les donjons et les murs boucliers des deux châteaux.



L'objectif fixé consiste à restaurer un chaînage d'angle situé sur la porte basse du Lutzelbourg, un projet qui a été validé par la DRAC. Il n'y a pas deux pierres identiques. Un outil informatique a été utilisé pour déterminer les dimensions de chaque bloc à tailler. La pierre brute a été recherchée dans les environs immédiats des châteaux (cf. ci-contre le schéma des pierres taillées du chaînage par rapport aux pierres en place).



À l'heure qu'il est, cette nouvelle compétence a déjà permis de tailler cinq pierres sur un objectif de huit ou neuf. Elles attendront les beaux jours pour être maçonnées à leur position définitive (ci-contre photo des deux premiers blocs, posés « à blanc » en attendant d'être maçonnés).



Pour commencer, on utilise des équerres et des pointes à tracer, puis, pour la taille, des maillets et des massettes, des pointerolles, des chasses, des burins, des gradines et des chemins de fer. (photo ci-contre)



Dès le retour des beaux jours, les travaux reprendront dans les jardins et sur deux chantiers de maçonnerie 2025, l'angle de la barbacane du Rathsamhausen qui fait face à la maison forestière et la tour de flanquement, en contrebas de la façade est du Lutzelbourg.

Le 1^{er} mai 2025, journée « Tous aux châteaux », les AmChOtt accueilleront le public avec des visites guidées, avec la Musique d'Ottrott et du sanglier à la broche préparé par la Confrérie de la Corne (exclusivement sur réservation).

REJOIGNEZ-LES AMCHOTT COMME BÉNÉVOLE !

Rien de plus simple, il suffit de venir passer un moment avec nous, encadré par les bénévoles, sans aucune compétence particulière si ce n'est l'envie de contribuer à la sauvegarde des châteaux d'Ottrott, patrimoine du Piémont. Ça ne coûte rien, c'est utile et ça fait du bien !

FAITES UN DON

Pour mener à bien les grands travaux de sauvegarde, les AmChOtt ont besoin d'argent. 66% des dons sont déductibles des impôts, selon la réglementation en vigueur.

Vous pouvez les réaliser par la poste ou en ligne, sur notre site web www.amchott.fr.

HORAIRES

Les châteaux sont ouverts le mardi matin, le samedi toute la journée, et sur rendez-vous les autres jours.

Retrouvez-nous aussi sur Facebook « Les Amis des Châteaux d'Ottrott ».



OTTROTT

Marché aux puces

Organisé par :
**L'amicale des Sapeurs
 Pompiers d'OTTROTT -
 ST NABOR**



29 juin 2025

Buvette - Petite restauration


Réservations :
06.71.24.29.10



amicalepompiers67530@gmail.com

Communauté de Paroisses du Mont Sainte Odile

Mission de la rose à Klingenthal

Dans nos jardins, les roses se déclinent sous différentes couleurs, différentes tailles et différents parfums. La forme géométrique de la rose dévoile l'innocence. Ses couleurs appellent la gaieté, elles désagrègent l'ombre. La rose est aussi symbole de l'amour donné et reçu.

Cette année, dans notre Communauté de paroisses, nous avons décidé de vivre des temps forts autour de la rose car elle a une profonde signification symbolique dans la vie spirituelle des Chrétiens.

Dans l'iconographie chrétienne, les roses apparaissent fréquemment dans l'art religieux : les vitraux et les manuscrits enluminés. La rosace est un vitrail circulaire que l'on trouve dans de nombreuses cathédrales gothiques ; c'est un excellent exemple de ce symbole dans l'architecture sacrée. Les vitraux offrent non seulement beauté et lumière à l'église mais ils servent à représenter l'amour de Dieu qui régit sur toute la création. Avec nos frères et sœurs protestants, nous ferons une allée de roses qui nous mènera vers un temps de prière et une soirée autour du Docteur Albert Schweitzer à l'occasion de ses 150 ans de naissance.

Pour vivre ce temps de mission, nous sommes à la recherche de familles de Klingenthal qui souhaiteraient recevoir un rosier pour le planter dans leur jardin ou l'accueillir dans leur maison. Si vous êtes partants, n'hésitez pas à contacter un membre de l'Equipe d'Animation Pastorale ou adressez-vous directement à Père Dalmer.

Essayons de former ensemble un beau bouquet de roses en participant aux différentes propositions.

« L'Esprit saint agit comme il le veut, quand il le veut et où il le veut »

« Dans la joie et l'espérance ! »

Presbytère d'Ottrott 3 rue de l'Eglise 67530 Ottrott
 Tel : 03 85 95 89 21 - 06 63 20 09 72 E-mail : cp-ste.odile@gmail.com
 Suivez-nous sur Facebook Mont Sainte Odile Communauté de Paroisses

FACE À UN JEUNE OISEAU AU SOL, COMMENT RÉAGIR ?



Dans le cas d'un jeune tombé du nid trop tôt, il faut faire prendre conscience aux découvreurs qu'il n'est pas toujours nécessaire de rapporter l'animal dans un centre de soins.

Si ce dernier n'est pas blessé, il est préférable qu'il reste auprès de ses parents. Si toutes les conditions sont réunies, le protocole de « remplacement en hauteur de l'animal » peut ainsi être proposé par les médiateurs, qui accompagnent les découvreurs tout au long de la procédure. Un suivi est également réalisé le lendemain, voire les jours qui suivent.

L'objectif est de replacer le jeune dans son environnement naturel, idéalement en hauteur pour, d'une part être à l'abri des prédateurs et d'autre part, être au plus proche des adultes, ces derniers pouvant alors nourrir leur jeune.

Repositionner un jeune en hauteur nécessite également que les découvreurs aient un peu d'imagination. Pour les aider, les médiateurs disposent de plusieurs retours d'expériences illustrés qu'ils partagent volontiers.

Exemples d'une très belle remise en hauteur, qui évite du stress aux oiseaux et des surcharges de pensionnaires au centre de soins.


Jean-Marie RISSE pour LPO Alsace



SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DU MUR PAÏEN

Plaidoyer pour le Mur Païen

Vendredi 4 avril 2025
 Salle des Fêtes d'Ottrott 16h



Conférence et Plan d'Action avec Pierre Parsy

Les Ottrottois sont nombreux à aller marcher ou courir dans le massif du Mont Sainte-Odile. Quel que soit le chemin emprunté, à un moment ou à un autre, ils rencontrent le Mur Païen, cette gigantesque enceinte qui enserre le sommet du Mont.

Nous organisons le vendredi 4 avril à la salle des fêtes d'Ottrott (19h) une conférence dédiée au Mur Païen et à son histoire. Nous étudierons les différentes propositions de datation publiées à ce jour. Place forte celte ? Lieu de culte romain ? Refuge pour les populations de la plaine ?

Dans la deuxième partie de la soirée, nous lancerons un véritable Plaidoyer pour le Mur Païen. Nous annoncerons un plan d'action pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur de celui-ci.

La séance sera suivie d'un débat.

Pierre Parsy, pour les Amis du Mont Sainte-Odile, membre fondateur des Amis des Châteaux d'Ottrott



ASSOCIATION FOOT

1. Randonnée Gourmande 2025

La 20^e édition de la Randonnée Gourmande d'Ottrott du 9 juin dernier fut un grand succès.

C'est sur un nouveau parcours que plus de 2000 personnes de tout le Grand Est, ont participé à cette manifestation.

L'Association Sportive a fixé la nouvelle édition au 15 juin 2025.

Les inscriptions en ligne sont ouvertes sur le site web de l'ASO.

www.asottrott.wordpress.com

2. Association Sportive d'Ottrott fête ses 80 ans

2025 sera aussi marquée par les 80 ans de la création de l'association.

L'occasion pour le Président d'organiser la fête du club le week-end du 22 juin 2025 pour honorer et remercier les méritants, ainsi que les partenaires.

3. Association Sportive d'Ottrott récupère vos piles usagées

La Ligue Grand Est de Football, organise pour la 4^e année une action Eco Foot avec l'organisme Batribox.

L'Association Sportive d'Ottrott s'inscrit dans cette campagne pour récupérer toutes sortes de piles et petite batteries.

L'objectif de cette action est de sensibiliser pendant sept mois les joueurs, les familles et leur entourage au tri des déchets, au recyclage des piles et plus globalement à la préservation de l'environnement.

L'action lancée début septembre 2024 aura duré jusqu'à fin février 2025.

L'ASO avait mis des points de récupération :

- à l'école primaire d'Ottrott
- à la Pharmacie d'Ottrott
- à la Boulangerie d'Ottrott
- à la Maison Omnisport d'Ottrott (point générale de la collecte)
- à la mairie d'Ottrott

4. Changement de Président

C'est dimanche le 26 janvier 2025 que s'est tenue la traditionnelle Assemblée Générale de l'Association Sportive d'Ottrott.

Le Président Philippe ANDERHALT salue les licenciés et partenaires présents, ainsi que le Maire Claude DEYBACH.

Après la lecture et approbation du PV de l'an passé par la secrétaire Corinne FRANTZEN, puis la présentation et l'approbation des comptes 2024 par la trésorière Fabienne FISCHER, le Président passe la parole aux différents entraîneurs des jeunes, ainsi qu'à l'entraîneur des vétérans et super vétérans pour un bilan.

Le Groupe de Travail Technique Senior ayant décidé le forfait général de l'équipe senior, le Président fait état du bilan.

Philippe garde la parole pour retracer l'historique de la saison, des actions menées, mais aussi des projets à venir.

Il précise que la 20^e Randonnée Gourmande Ottrott 2024, a été un franc succès et permet d'avoir un bilan financier positif et ce malgré plusieurs investissements pour la mise en sécurité des terrains, ainsi qu'une dotation vestimentaire pour l'ensemble du club.

Le Président remercie tous les dirigeants et bénévoles pour leurs soutiens aux nombreuses actions et tâches effectuées et se dit fier du travail accompli.

22 juin 2025 sera l'occasion pour l'ASO de fêter les 80 ans du club.

Le Président obtient le quitus de son rapport moral à l'unanimité des personnes présentes.

Mais pour Philippe c'est le moment d'annoncer sa démission après plus de 22 années de Présidence, sur 2 mandats.

Le flambeau est passé à Sylvain ESSLINGER, membre du comité de direction du club depuis de nombreuses années. Il connaît bien la « maison » pour y avoir occupé plusieurs fonctions (entraîneurs, dirigeant, président des jeunes, référant RGO).

Le Président lui souhaite de repartir de bon pied avec une équipe senior constituée de jeunes du club et lui assure son soutien dans la transmission des connaissances du club.

Pour terminer Philippe remercie chaleureusement le Maire d'Ottrott pour son soutien passé, présent et aussi futur de l'ASO.

Philippe clôt l'Assemblée Générale et invite les membres à partager le verre de l'amitié.



TIRER POINTER A OTTROT

Voici ci-dessous les dates de nos manifestations pour l'année 2025 :

- 28 mars 2025 Assemblée Générale
- 12 avril 2025 Tournoi interne
- 17 mai 2025 Tournoi sur invitation
- 28 juin 2025 Tournoi inter-associations d'Ottrott
- 26 juillet 2025 Tournoi ouvert à tous
- 30 août 2025 Tournoi interne
- 29 novembre 2025 Repas de fin d'année réservé aux membres du club

Pour information :

Des séances d'entraînement et d'initiation ont lieu au courant de l'année, le planning sera affiché au club.
Pendant la saison estivale le club est ouvert en nocturne les vendredis soirs.



Tournoi



Tournoi



Séance entraînement et initiation

CLDO SECTION ALTERNATIVE SANTÉ

Le CLDO est heureux d'annoncer la reprise de sa section Alternatives Santé, désormais animée par Dominique Kammerer et Valérie Fischer. Chaque mois, une conférence aborde des thèmes variés liés au bien-être et aux approches complémentaires de la santé. Deux conférences ont déjà eu lieu depuis le début d'année. Un rendez-vous, un mercredi par mois à noter dans vos agendas.

La prochaine conférence aura lieu le mercredi 23 avril 2025 à 19h30 dans la salle Elsberg à Ottrott. Vous trouverez toutes les informations sur le site du CLDO

<https://www.cldo.org>



SECTION TRICOT CLDO

Le tricot/crochet, non, ce n'est plus réservé à nos grands-mères. Ses vertus dépassent largement le simple fait de créer de ses mains, le tricot a aujourd'hui une autre dimension et on ne cesse de vanter les bienfaits sur notre santé selon les études scientifiques à ce sujet! Le tricot détend, réduit le stress et favorise la concentration. La répétition continue du geste donnerait les mêmes sensations que la méditation. Le tricot permet d'être fier, de créer de ses propres mains. C'est tellement gratifiant de réaliser un ouvrage de ses propres mains. Le tricot permet de développer le plaisir du toucher avec la douceur et la chaleur de la matière. Le tricot, c'est ludique, on peut fabriquer une multitude de modèles : vêtements, accessoires de décoration, doudous, bijoux, sacs à main,... Le Tricot rend heureux! Tricoter ou crocheter est un savoir-faire qui se transmet et se partage. Les tricoteuses et tricoteurs novices ou confirmés sont les bienvenus. La section Tricot-Thé du CLDO vous invite à l'occasion de la Journée Mondiale du Tricot le Dimanche 22 juin à partir de 14h à la Gloriette, route de Barr à Ottrott. Rejoignez-nous avec vos ouvrages en cours pour partager le plaisir du Tricot/Crochet. Exposants de laine, vente d'ouvrages, défilé de mode, tombola, restauration et buvette seront également au rendez-vous. (Pique-nique non autorisé). Véronique WEBER vero.web00@gmail.com 06 84 08 98 91.



EFV ÉCOLE FRANÇAISE VÉLO À OTTROTT



Un sport d'évasion, de nature, d'aventure et de plaisir.

Viens faire du vélo dans notre école VTT, tu découvriras tous les chemins praticables dans notre environnement.

Avec un éducateur fédéral, tu apprendras à :

- Lire une carte et t'orienter
- Réparer et régler ton vélo
- Mieux piloter ton vélo
- Connaître et respecter la nature
- Rouler de mieux en mieux et de plus en plus loin
- Respecter le code de la route et autres usagers
- S'alimenter correctement
- Rouler en toute sécurité

L'École Vélo du CLDO est agréée par DDJS.

Concerne : les filles et les garçons de 8 à 18 ans.

Rendez-vous : 18 rue Principale 67530 OTTROTT (salle Xavier Bedell).

Les séances : le mercredi après-midi de 14 à 17h hors congés scolaires.

Renseignements : Denis PIERRE Moniteur Fédéral Tél. 06 87 80 93 09

Contact mél : denis.pierre67@gmail.com

CIRCUIT DES MYRTILLES, DE LA NOUVEAUTÉ



À tous les amateurs de cyclisme et cyclotourisme, la 33^e édition du Circuit des Myrtilles aura lieu ce 20 juillet.

Une nouveauté fera son apparition cette année, 2 circuits Gravel seront proposés.

Le gravel est une nouvelle pratique cycliste, intermédiaire entre le vélo de route et le VTT.

Il permet d'évoluer aussi bien sur de l'asphalte que sur des chemins de terre, des sentiers forestiers ou des pistes «gravelisées», une façon alternative de savourer tous les paysages d'Alsace.

Au programme, toujours 4 circuits route allant de 25 km à 100 km, 4 circuits VTT de 25 à 65 km, et les 2 circuits Gravel de 40 et 70 km permettront de découvrir ou redécouvrir les contreforts du Piémont des Vosges.

Le CLDO vous y donne donc rendez-vous, pour une nouvelle journée de plaisir, partage et convivialité.



ASL O **ATHLÉ SANTÉ**

Le club Athlé-Santé-Loisirs du Pays de Sainte-Odile a tenu son Assemblée Générale le vendredi 28 février à Ottrott, en présence de Madame Jung maire de Boersch, Monsieur Deybach maire d'Ottrott, Monsieur Poulain adjoint au maire d'Ottrott et d'une quarantaine de membres. Il est à noter la bonne santé du club du fait d'une augmentation de plus de 20% du nombre d'adhérents au 1^{er} janvier. Avec, des jeunes en deux groupes : 5 à 9 ans et 9 à 18 ans, des traileurs, coureurs sur routes et marcheurs nordique. En 2025, l'association participera à plus de 40 courses allant du 5 km au marathon et des trails de 13 à plus de 100 km.

Le club s'entraîne sur 3 sites, Ottrott, Boersch et Saint Nabor, afin de pouvoir proposer différents terrains d'entraînement et accessibles à tous.

Nous organiserons cette année :

Le samedi 12 juillet 2025 :

Trail du mur païen départ à 17h à l'Espace Adam de Saint Nabor, 21 km

Trail de l'Abbaye départ à 17h 45 à l'Espace Adam de Saint Nabor, 13 km et 540D+

Les inscriptions sont ouvertes sur www.le-sportif.com ou en flashant le QR code ci-joint.



www.le-sportif.com



Le dimanche 7 septembre 2025 : « Septembre en Or » marche solidaire pour lutter contre les cancers des enfants. L'intégralité des inscriptions est reversée à Aremig organisme qui récolte les fonds d'aide. Venez nombreux pour les enfants et cette année nous proposerons également une marche et course virtuelle pour soutenir cette action.

Les prochaines courses avec un grand nombre de coureurs, le marathon de Paris le 13 avril, Paris

Versailles mi-septembre et Marseille Cassis mi-octobre, ainsi que plusieurs trails et des courses pour de bonnes causes.

Renseignement sur alaindaul@mac.com



ASL O

TRAIL DE L'ABBAYE

Trail du Mur Païen 21 km / 800 D-
Trail de l'abbaye 13 km / 560 D+

ASL O Athlé-santé-loisirs du Pays de Sainte-Odile

12 Juillet 2025 à partir de 17h

✓ inscription et conditions : <https://le-sportif.com>

✓ au profit de l'association 'Courir sur les traces de l'espoir'

Accueil : **Espace ADAM**
67530 St Nabor

tartes flambées, boissons et petite restauration

ASL O, Crédit Mutuel, SUC, Carola, Alsace, Tourtel, etc.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

ASL O

07
SEPTEMBRE
à partir de 8h

L'ASLPSO ORGANISE
UNE MARCHÉ DE SOLIDARITÉ
POUR GUÉRIR LE CANCER DES ENFANTS
À LA SALLE DES FÊTES D'OTTROTT

SEPTEMBRE EN OR

5km dans les vignes
10km valonnés

L'INTÉGRALITÉ DES RECETTES
DES INSCRIPTIONS SERONT REVERSÉES

Petite restauration sur place
INSCRIPTION ET DÉPART
à la Salle des Fêtes

Harmonie mutuelle GROUPE vvv
AVANÇONS collectif

LILAS, ET SI VOUS METTIEZ LE PRINTEMPS EN BOUTEILLE!



Quel jardin n'embaume pas la senteur forte et captivante du lilas au printemps ?

Ce grand arbuste caduc est très apprécié pour sa floraison prolifique et ses couleurs délicates qui annoncent les beaux jours.

Il enchante les jardins dès le printemps et attire les oiseaux et les premières abeilles butineuses. Le lilas (*Syringa vulgaris*) est un arbrisseau qui atteint généralement 3 à 4 m, mais peut mesurer jusqu'à 6 à 7 mètres de haut.

Les fleurs composées de 4 pétales sont portées par des grappes composées que l'on appelle thyse. Elles offrent un délicat parfum et une couleur bien caractéristique qui a donné son nom à la couleur lilas. Quand le lilas commence à fleurir, c'est le moment idéal pour faire du sirop de lilas : un sirop sucré et délicat, au goût unique et fleuri.

INGREDIENTS

- 30 à 50 g de fleurs de lilas (30g de fleurs violettes ou 50g de fleurs blanches)
- 500 mL d'eau
- 450 g de sucre blanc tout autre sucre aura un goût bien trop prononcé et effacera le goût du lilas
- quelques mûres, myrtilles ou baies de cassis, si possible surgelées (facultatif : permet la coloration du sirop)
- 1 bonne c. à café de jus de citron

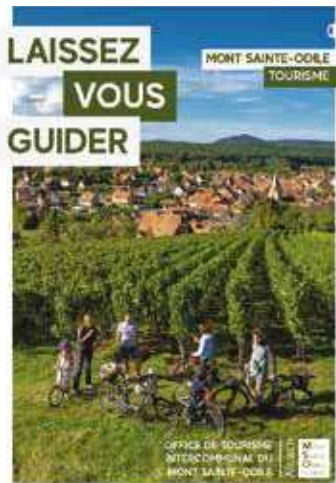
INSTRUCTIONS

- Cueillez le lilas, secouez les grappes et laissez-les reposer quelques minutes pour laisser les éventuels insectes s'échapper.
- Choisissez les fleurs ouvertes et évitez celles trop abîmées. Prenez garde à ne récolter que des fleurs, sans petit bout de tige verte à leur base (cette dernière a un goût amer).
- Une fois vos fleurs prêtes, plongez-les dans l'eau et rincez-les sous un jet d'eau très doux pour ne pas les abîmer. Égouttez-les.
- Préparez une casserole : versez-y l'eau et le sucre.
- Rajoutez si vous le voulez les fruits surgelés. C'est facultatif, mais ça permet de donner une belle couleur mauve / rose au sirop, qui sinon aura une couleur marron.
- Disposez votre casserole sur feu moyen pour porter le sirop à ébullition. Laissez bouillir 2 minutes.
- Retirez du feu, attendez que l'ébullition s'arrête, puis ajoutez les fleurs de lilas.
- Mélangez.
- Couvrez et laissez macérer : attendez d'abord que le sirop refroidisse complètement, puis mettez votre casserole au frigo.
- Vous pouvez laisser les fleurs infuser entre 3 heures et 48 heures (pas plus), selon l'intensité de vos fleurs ou l'intensité que vous désirez pour votre sirop. Goûtez au bout de 3 heures, puis au bout de 5 heures, etc, jusqu'à obtenir le goût attendu. N'hésitez pas à rajouter une poignée de fleurs après 8 heures si vous trouvez le goût toujours trop léger.
- Passé 48 heures, ou quand le sirop est à votre goût, il est temps de le filtrer : sortez-le du réfrigérateur, et filtrez le tout à travers une fine passoire. Vous devriez obtenir environ 0,7 litre de sirop.
- Ne jetez pas les fleurs ! Vous pouvez les consommer le jour même en les ajoutant dans un gâteau, des crêpes, des biscuits, du yaourt...
- Ajoutez le jus de citron (très important pour la conservation), mélangez, filtrez de nouveau. Versez dans une bouteille en verre PROPRE et refermez.
- Vous pouvez conserver ce sirop au frigo jusqu'à 2 mois, et l'utiliser pour vous faire un petit sirop bien frais, un cocktail, faire une glace à l'eau ou accompagner un crémant...

Si vous souhaitez conserver votre sirop plus longtemps, vous pouvez stériliser vos pots : les remplir de sirop bouillant à 2 cm du bord, les fermer sans forcer et les plonger dans l'eau bouillante 10 mn.



QUOI DE NEUF À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL ?



Pour ne rien manquer... Laissez-vous guider !
 La nouvelle édition du guide découverte est disponible ! Ottrottois et visiteurs : Découvrez, bougez, dégustez et préparez !
 Retrouvez-y nos bons plans, toutes les randonnées, balades à vélos, animations et bonnes adresses de nos partenaires !
 Guide disponible dans nos bureaux d'accueil à Ottrott et Rosheim.

Une balade à vélo, l'assistance électrique en plus !
 L'Office de Tourisme propose un service de location de 6 vélos à assistance électrique (VAE) disponibles dans nos bureaux d'accueil d'Ottrott (2 VAE) et Rosheim (4 VAE).
 (D'avril à octobre 2025 - Réservation conseillée !)

Des circuits sont disponibles dans nos bureaux d'accueil et sont également téléchargeables via les sites internet : www.mso-tourisme.com ou :

Et également des fiches « rando » détaillées disponibles en un scan :



Les Forfaits Croq'Vélo et Croq'pique-nique :

Une journée de vélo à assistance électrique alliée aux plaisirs gourmands ! Sillonnez le temps d'une journée entre collines, vallées et vignobles, et profitez d'une pause déjeuner dans un de nos restaurants partenaires ou emportez votre pique-nique !

Pour le plus grand plaisir des papilles, trois offres vous sont proposées :

- **Croq'Terroir** : composé d'une entrée, un plat terroir et un dessert – **42€** / pers
- **Croq'Saveur** : composé d'une entrée, un plat et un dessert élaborés – **55€** / pers
- **Croq' Pique-nique** : constitué de produits locaux et issus de circuits courts – **38€** / pers

La Fête du vélo 2025 !

Le 15 juin prochain, en couple, en famille ou entre amis, venez assister à la 4^e édition de la Fête du Vélo du Piémont des Vosges organisé par le PETR du Piémont des Vosges et les trois Communautés de Communes des Portes de Rosheim, du Pays de Barr et du Pays de Sainte Odile.
 Parcourez les circuits et pistes cyclables des terres de Sainte-Odile dans une ambiance festive et conviviale, avec au programme de cette journée de fête :

- Découverte et redécouverte des itinéraires cyclables du territoire
- Visites des entreprises locales qui ouvrent leurs portes le long des circuits
- Participation à des animations autour du vélo au sein des trois village-vélos à Rosheim, Obernai et Andlau
- Dégustation de produits locaux. Buvette et restauration sur place.



La nouvelle Exposition de photos sur la voie Verte : « Ilots bonheur, les mots à l'honneur »

Liberté, Optimisme, Rêverie, Douceur, et Curiosité ! de jolis mots qui rythmeront l'exposition de photos cette année !
 Trente-trois clichés, soigneusement sélectionnés parmi les nombreuses participations, seront exposés le long de la Voie Verte. Chaque photo sera accompagnée d'un mot, d'une citation inspirante... offrant ainsi une expérience visuelle et poétique unique aux promeneurs.

Un nouveau sentier à Ottrott : « Le chemin des Bouchons enchantés, L'histoire du Rouge d'Ottrott » :



Découvrez le nouveau sentier familial et ludique pour en savoir plus sur la culture de la vigne, le patrimoine et l'histoire d'Ottrott !
 Ce parcours de 3 km, à la fois original et attractif, promet d'éveiller la curiosité de tous grâce à des outils interactifs et ludiques :
 Dessins Laurent BESSOT

- Panneaux de découverte trilingues originaux pour apprendre en s'amusant
- Un « contenu additionnel » accessible par QR code : informations plus détaillées, sons, jeux, etc...
- Deux bancs insolites qui vous permettront de vous prendre en photo dans un décor exceptionnel avec une vue imprenable sur les paysages traversés,
- Un jeu de piste ludique pour une aventure interactive grâce à un QR code.

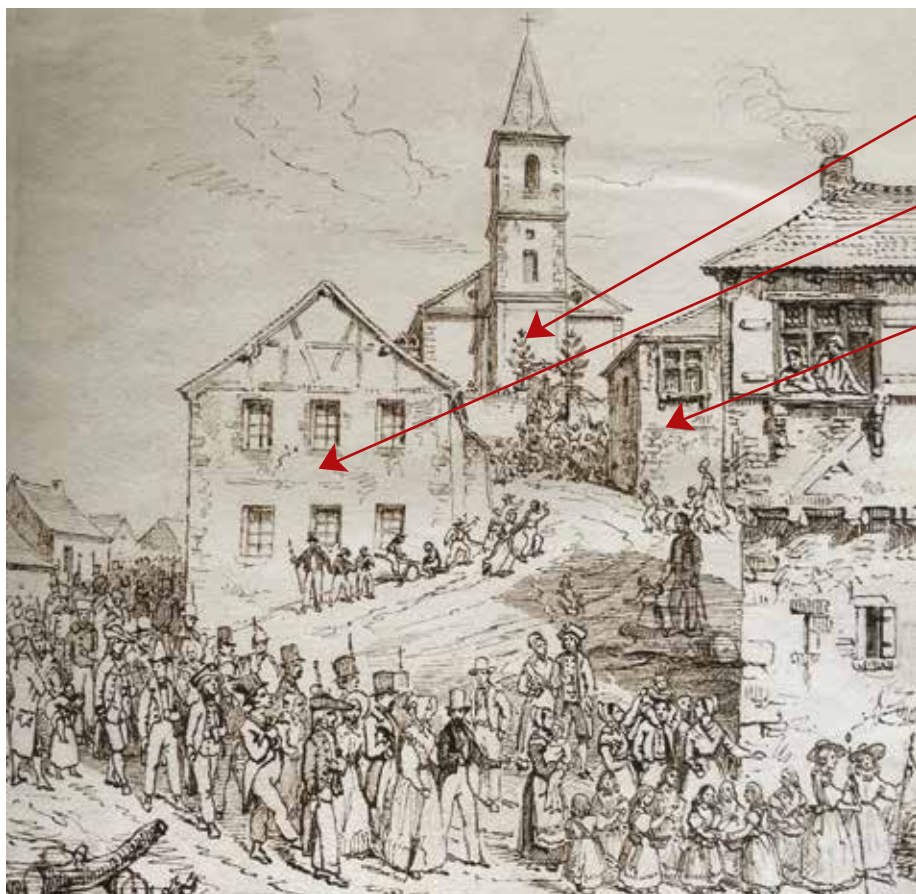


A proximité de la voie verte, des arceaux à vélo assureront un parking sécurisé pour les cyclistes.
 Départ du chemin : Croisement Route de BARR-rue des chasseurs, Parking près du lavoir.

Pour plus d'informations :

MONT SAINTE ODILE TOURISME
 Office de Tourisme Intercommunal du Mont Sainte-Odile
 Tel. 03 88 50 75 38
www.mso-tourisme.com
contact@mso-tourisme.com
 Suivez nos publications et stories sur [@msotourisme](https://www.instagram.com/msotourisme)





Dessin au trait exécuté par le Général Louis Atthalin en octobre 1838. Louis Marie Baptiste, baron Atthalin, né à Colmar le 22 juin 1784 et décédé dans la même ville le 3 septembre 1856, est un général et homme politique français, qui se distingua également comme peintre, lithographe et aquarelliste. Il est l'oncle de Théodore de Darstein.

du chemin. L'escalier latéral actuel sera aussi remanié. Les deux paliers du grand escalier seront pavés en mosaïques. Les murs de soutènement nécessaires dans les rampes et les côtés des escaliers seront construits avec les matériaux provenant des démolitions et recouverts en dalles... »

Avant cela et à partir de 1825, les conseils municipaux d'Ottrott-le-Haut dirigés successivement par les maires Bücher, Bühr et Huber, avaient dû faire face à de grosses réparations dans la maison commune, rassemblant jadis outre la mairie, les écoles (filles et garçons) et le corps de garde.

« ...Le bâtiment connu sous la dénomination de maison commune dans le village d'Ottrott-le-Haut se composait autrefois ; au rez-de-chaussée, d'une halle voûtée laquelle renfermaient le corps de garde et la prison, ou dépôt de sûreté. L'étage se composait d'une salle destinée à l'école, d'une salle pour la mairie et d'un petit logement qu'occupait autrefois la sage-femme. L'état de délabrement de ce bâtiment était tel qu'il était devenu inhabitable. En 1823, on a renouvelé la toiture et remplacé les chevrons de la charpente, pour satisfaire au plus urgent. Mais lorsque l'on mit la main à l'œuvre et que l'on eut bien reconnu le très mauvais état de la charpente, principalement des poutres sous l'âtre de la cuisine, le mauvais état des cheminées et même des murs. On fut obligé de se résoudre de reconstruire d'une manière solide et il a été fait les dispositions suivantes : Le rez-de-chaussée est traversé par un corridor, lequel sépare d'un côté la salle d'école pour les garçons et une chambre pour dépôt de sûreté, de l'autre le corps de garde et le logement d'un sergent. L'étage sera distribué en une salle d'école pour les filles, un salon pour chambre municipale et un petit logement pour la sœur institutrice de l'ordre de la Providence... »

Finalement, les travaux se trouvèrent suspendus faute de crédits suffisants pour en continuer la dépense. Pour accentuer la demande et à l'appui d'une pétition du mois d'août 1825, les principaux membres du conseil municipal d'Ottrott-le-haut convinquirent l'archiprêtre du chapitre d'Obernai d'en référer à Monseigneur l'Évêque de Strasbourg. Dans la tournée que l'archiprêtre avait faite pour visiter les écoles qui étaient du ressort de son chapitre, ce dernier fût convaincu de l'état misérable et délabré dans lequel se trouvait la maison commune servant de maison d'école du haut Ottrott. « ...On y voit à travers les murs, il y a des crevasses donnant de tous les côtés et des prises aux vents qui sont très impétueux au pied de la montagne. Je ne puis donc que joindre mes prières à celles des conseillers municipaux aux fins de supplier votre grandeur qu'elle veuille bien interposer sa protection tutélaire auprès de Monsieur le Préfet du département afin que les travaux projetés et pour lesquels les fonds sont faits soient entrepris et terminés avant la saison d'hiver. J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond, Monseigneur, de votre grandeur le plus humble et le plus obéissant serviteur... »

Vers 1850, les premières velléités pour le rapprochement des deux villages d'Ottrott-le-Bas et d'Ottrott-le-Haut se firent sentir. Le village du bas avait d'ailleurs emboîté le pas en faisant construire son école dès 1843 (non sans peine car les élus de l'époque étaient partagés entre l'emplacement actuel dans la rue Principale et une construction sur la Place des Tilleuls). C'est dès 1844 que le Préfet du Bas-Rhin avait ordonné la séparation par sexe et l'installation des filles à Ottrott-le-Bas. Le 28 août 1845, un certain De Darstein écrivit au Sous-Préfet : « ...Le projet de séparation des écoles par sexe a été fait cet hiver dans les deux communes et a produit les meilleurs résultats. L'école des filles établie à Ottrott-le-Bas a été très fréquentée même durant l'été... »

Nous sommes au milieu du 19^e siècle et nous trouvons vis-à-vis de l'église Saints Simon & Jude d'Ottrott-le-Haut. On notera que l'actuelle porte d'entrée, surmontée du fronton triangulaire, n'apparaît pas encore sur la gravure.

Le bâtiment de gauche dont le pignon nous fait face n'est autre que la maison commune de l'époque qui se trouvait alors située en contrebas de la Place de l'église actuelle.

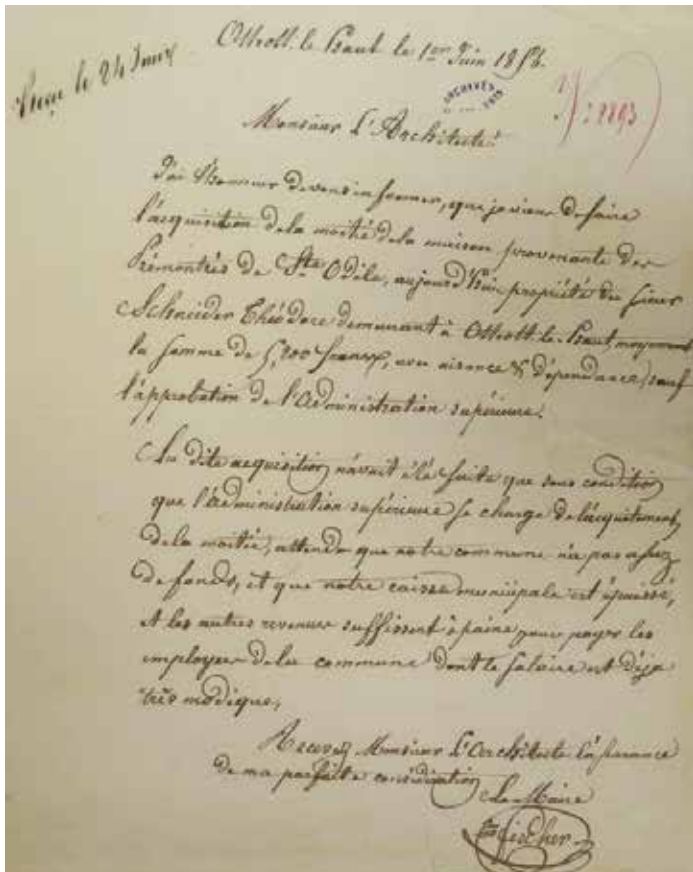
La petite bâtisse devant l'église à droite est devenue plus tard la maison de la sage-femme.

À cette époque l'escalier monumental qui nous mène vers le parvis et l'entrée de l'édifice religieux, n'était pas encore réalisé. Les emmarchements successifs et le palier intermédiaire que nous empruntons actuellement ne furent exécutés qu'à partir de 1864 sous le mandat et sous l'impulsion du Maire Théodore de Darstein, le premier maire de nos deux villages réunis.

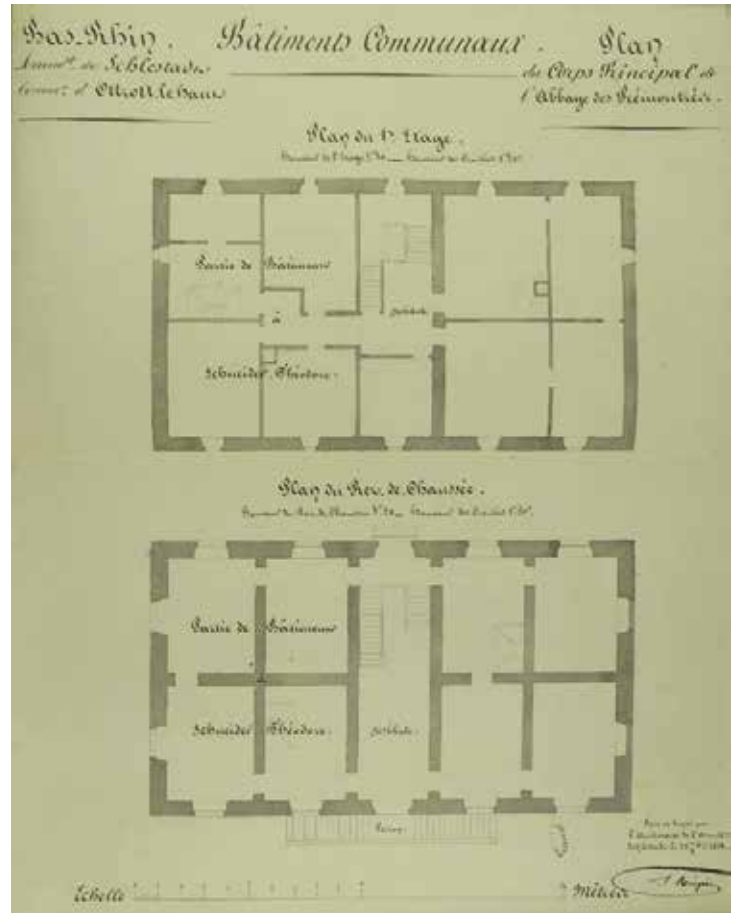
Dans une délibération du 29 novembre de la même année on pourra lire : « ...Les travaux projetés pour mettre en bon état la place devant l'église, qui vient d'être dégagée par la démolition de l'ancienne maison commune ainsi que pour établir pour l'église un accès facile et convenable consisteront en travaux de terrassements pour régulariser le terrain et ménager un chemin avec pente adoucie contournant la place, ainsi qu'en travaux pour la construction d'un grand escalier en pierres de taille à établir en face de l'entrée de l'église et d'un autre escalier pour faciliter l'accès du premier palier

1) Projet d'acquisition de la maison des moines Prémontrés au Herrenhof

Dans le haut du village et pour ne pas demeurer en reste vis-à-vis des homologues du bas, il fallut donc trouver une solution pour installer convenablement l'école des garçons. Ainsi en juin 1854, le maire d'Ottrott-le-Haut, Louis Fischer tenta de faire l'acquisition de la maison qui appartenait avant la Révolution de 1789 aux moines Prémontrés du Mont-Sainte-Odile (Actuel Herrenhof), et dont les sieurs Théodore Schneider et Georges Halter étaient devenus les propriétaires. En juin 1854, il écrivit au Sous-Préfet en ces termes : « ... Le premier m'a offert la moitié avec dépendances moyennant la somme de 5200 francs, quant à l'autre moitié, on nous la céderait peut-être au même prix, j'ai provisoirement dressé acte avec ledit Sieur Schneider. Veuillez donc M. le Sous-Préfet vous intéresser à notre pauvre malheureuse commune et plaider sa cause à l'effet d'obtenir un secours pour faire face aux dépenses en question que nécessite, soit l'acquisition de la maison ou le nouveau projet d'agrandissement et de construction d'une seconde salle d'école, le cœur me fait mal voyant un seul maître gémir depuis de longues années et qui malgré 150 à 160 élèves suffisait, avec un traitement maigre, à l'instruction et à l'éducation. Je cherche à le récompenser en lui procurant ainsi qu'à ses disciples un logement convenable... »



Le maire d'Ottrott-le-Haut L. Fischer pensait pouvoir acquérir le Herrenhof mais n'obtint jamais l'approbation de l'administration.

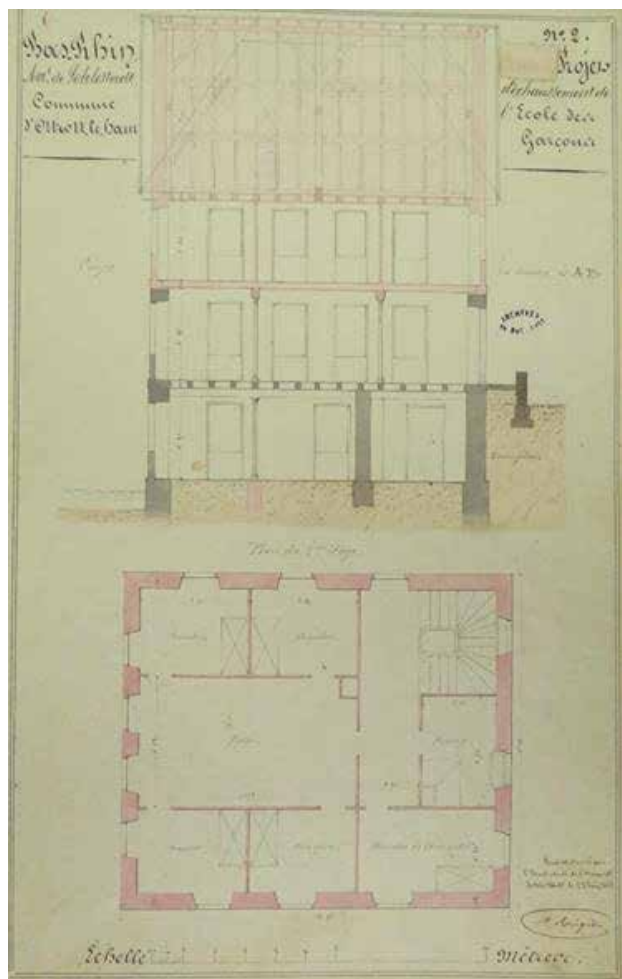


Plans des 2 niveaux de la maison du Herrenhof telle qu'on la connaît encore actuellement.

Le Sous-Préfet diligenta l'architecte de l'arrondissement M. Ringeissen* pour s'assurer que l'acquisition de la maison des Prémontrés pourrait donner solutions satisfaisantes : « ...J'ai l'honneur de vous informer que je me suis rendu dans la commune d'Ottrott-le-Haut, à plusieurs reprises au sujet du bâtiment des Prémontrés de Ste-Odile sans pouvoir aboutir à une solution satisfaisante. Cette propriété se compose d'un grand bâtiment principal situé entre cour et jardin, d'un deuxième bâtiment à gauche en rentrant, d'un troisième bâtiment au fond à droite, de dépendances, d'une cour et d'un jardin. Le bâtiment principal se compose d'un vaste rez-de-chaussée sur caves voûtées avec un perron principal d'entrée aboutissant à un vestibule central. L'étage partagé en plusieurs compartiments est également divisé par le corridor central. La partie gauche de ladite maison est offerte à la commune par le Sieur Schneider Théodore, moyennant la somme de 5200 francs, l'autre partie appartenant à deux autres propriétaires est estimée à 7000 francs. L'étage correspondant au-dessus servirait de logement. Toute cette propriété est vaste et solidement construite, mais elle est habitée par des ménages pauvres, qui l'ont laissé tomber en ruines. Par tous ces motifs, eu égard aux prétentions des propriétaires et surtout à la réunion de ces ménages nombreux ayant tous des droits indivis sur ladite propriété, nous estimons qu'il n'y a pas lieu de donner suite au projet d'acquisition. En conséquence il y a lieu d'abandonner le projet d'école dans la maison des Prémontrés... **Cinq années plus tard, en juin 1859, Le sieur Antoine Heinrich, propriétaire d'une part formant environ 1/4 dans la maison dite du Herrenhof, s'engage à la vendre à la commune pour la somme de 3560 francs. Florent Reisser adjoint à l'époque, s'était occupé de la transaction, mais la vente définitive n'aura jamais lieu.**

*Antoine Ringeissen est né le 17.8.1811 à Paris. Il arriva à Sélestat en 1840, où il fut nommé architecte de l'arrondissement et le resta jusqu'à peu avant sa mort. Il surveilla et dirigea les travaux des bâtiments publics et culturels des communes de l'arrondissement. On lui doit notamment la « Maison commune » de Goxwiller de style néo-Renaissance en 1845, la mairie de Heiligenstein en 1868, le nouvel Hôtel de Ville d'Obernai 1847, l'église néo-gothique de Bernardswiller 1868.

2) Projet d'exhaussement de la maison commune sise Place de l'église



Pour les nombreuses raisons citées précédemment, la commune abandonne le projet de transfert de l'école vers le Herrenhof et s'intéresse de nouveau à la transformation et à la réhabilitation de la maison commune sise Place de l'église et même à annexion de la petite maison qui dans le temps était mise à la disposition de la sage-femme. Les travaux étaient devenus plus qu'urgents, ainsi en septembre 1854, le maire Fischer écrit aux autorités en ces termes : «... J'ai l'honneur de vous exposer très respectueusement l'état critique dans lequel se trouvent Ottrott-le-Haut et ceci relatif à la maison d'école qui se trouve dans un état déplorable. La salle d'école est insuffisante, malsaine, les lieux d'aisances intolérables, le premier étage trop bas, le bâtiment enterré d'un côté est insolé sur les quatre faces et n'est pourvu d'aucune dépendance, il est de plus mauvais, mal placé et les enfants au nombre de 160 à 170 n'y peuvent y être logés, l'instituteur quelque zélé qu'il soit ne peut suffire à son double devoir, la salle ne contient que 80 élèves convenablement tout au plus. Maintes et maintes fois, j'ai réclamé les améliorations désirables au conseil municipal... »

Plan masse de 1854, les bâtiments appartenant à la commune apparaissent en bleu



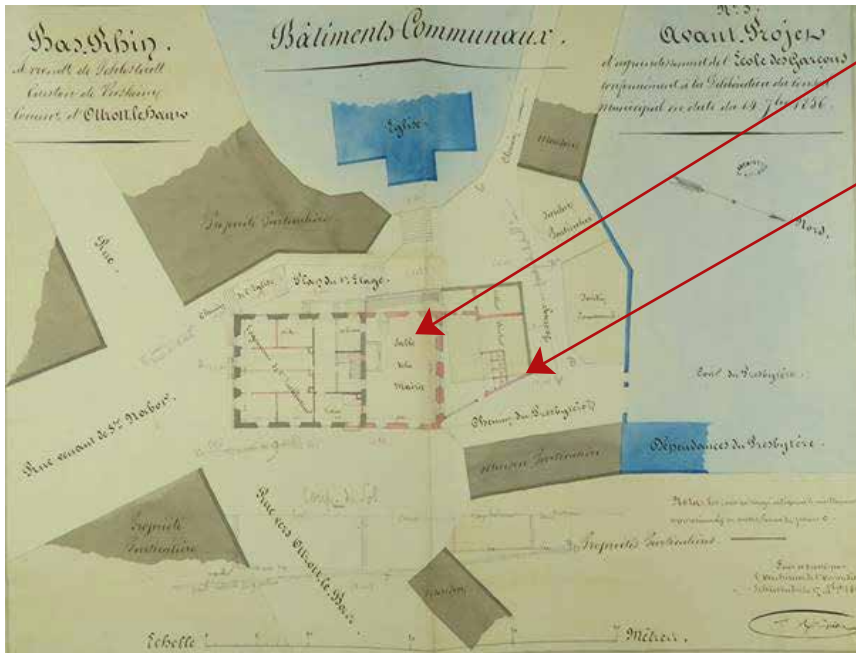
En septembre 1854, le Sous-Préfet proposera alors d'agrandir la salle d'école actuelle mais également de construire sur les ruines de la maison de la sage-femme, située à peine quelques mètres plus haut que la maison commune, une 2^e salle d'école qui pourrait contenir 90 enfants.

Aucune autre combinaison plus avantageuse n'étant praticable, il estime qu'il y a lieu d'accueillir ce projet et de le faire accepter par le conseil municipal. Cette réalisation pourvoirait la commune de locaux suffisants. Pour faire face à la dépense, la commune demandera par la délibération municipale, une coupe de bois extraordinaire qui pourrait produire, d'après les renseignements fournis par M. l'inspecteur des forêts, une somme de 2000 à 2500 francs. Cette ressource certes insuffisante, serait affectée à l'exécution du projet, le surplus, la commune le demande à la générosité de son excellence le Ministre de l'instruction publique. Le Sous-Préfet insistera auprès de la municipalité afin qu'elle trouve d'autres richesses, pendant que le maire Fischer déplore les mauvaises conditions dans lesquelles se trouve aujourd'hui la population de sa commune viticole et estime que le surplus, devrait être couvert par le département et l'État. Le Sous-Préfet ne l'entend pas de cette oreille et répondra en ces termes :

«...Il sera difficile à la commune d'Ottrott-le-Haut d'augmenter le fonds nécessaire par un prélèvement sur le revenu ordinaire, mais je vous fais savoir, M. le maire, en vous transmettant l'avant-projet, que l'allocation d'un secours serait subordonnée au vote d'une imposition spéciale composée de surplus extraordinaires, tels que centimes spéciaux, cotisations volontaires, prestations en nature, etc. etc. Il est fort dommage que l'assemblée municipale ne soit pas entrée dans cette voie pendant sa séance du 19 juin dernier et qu'elle n'explique pas son abstention. Toutefois, on ne saurait admettre cette fin de non-recevoir et vous jugerez sans doute utile de m'autoriser à la mettre en demeure de se prononcer, sous peine dans le cas d'un refus de voir statuer d'office conformément aux lois. Le principal des quatre contributions directes se montant à la somme de 2 378 francs, je suis d'avis qu'il faudra recourir à d'autres sacrifices... »

Ne subsistent aujourd'hui plus que l'église, le presbytère et la buanderie qui est devenue salle paroissiale. L'école, la maison de la sage-femme ainsi que la grange ont été démolies au fur et à mesure des aménagements de la Place et plus tard des ateliers municipaux.

3) Le projet de 1856 consistait à rajouter un étage sur le bâtiment existant. Plan dressé par l'architecte de l'arrondissement de Schletstadt



Le projet se déclina en 4 phases distinctes :

I° L'agrandissement de la salle actuelle au rez-de-chaussée, par la démolition de séparations intérieures, en cours des entrées distinctes pour l'école et le corps de garde.

II° La construction sur l'emplacement d'une ancienne maison en ruine (il s'agit de la maison de la sage-femme), d'un bâtiment formé d'un simple rez-de-chaussée de 72 mètres carrés et dont la surface rajoutée à l'autre salle donne en tout 140 mètres carrés suffisants en tenant compte des besoins futurs.

III° L'établissement d'un petit appentis pour latrines au fond de la cour entre les deux bâtiments.

IV° L'établissement d'une pente douce sur le terrain communal conduisant à l'église et à l'école

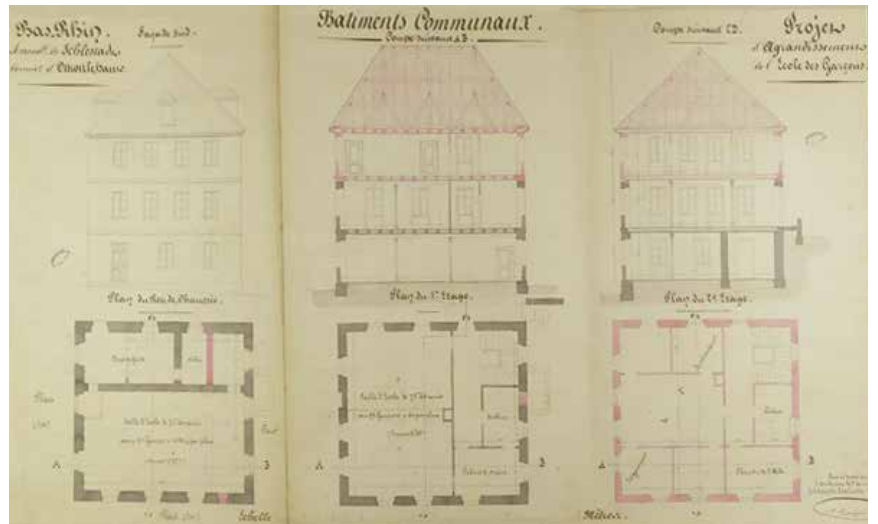
Mais une nouvelle fois, le projet de transformation de la maison d'école, accompagné par la démolition de la maison de la sage-femme pour y construire une deuxième salle de classe, ne fit

pas l'unanimité et dans une séance extraordinaire du 14 septembre 1856, les conseillers municipaux d'Ottrott-le-Haut rejetèrent les plans et propositions de l'architecte mandaté par l'arrondissement.

Lors de cette réunion, étaient présents : M.M. Köhrer, Hoffbeck, Metz, Marckert, Gross, Schaetzel, Schneider, Halter, Muller, Blanck et Fischer maire.

En voici quelques extraits :

« ...Vu les plans dressés par Monsieur l'architecte de l'arrondissement de Schletstadt par suite desquels il y aurait des réparations du reste très urgentes à faire à ladite maison et qui consisteraient à élever le premier étage de 0.80 centimètres et à le surmonter d'un second étage. Considérant que ce moyen d'agrandissement serait acceptable si la maison n'atteignait pas une hauteur trop grande qui lui ôterait tout l'aspect qu'elle devrait avoir et aucune proportion n'aurait plus lieu et encore si tout cela n'avait pas lieu, peut-on être assuré que les fondements du bâtiment supporteraient facilement et sans danger aucun, toute cette masse qu'on mettrait encore dessus. Ce n'est pas tout, par suite de cette hauteur démesurée que la maison atteindrait, il est à craindre des accidents soit par des vents, soit par des orages qui sont très fréquents dans l'endroit.



Le conseil n'admet donc pas du tout le plan dressé par l'architecte sus nommé et est d'avis à laisser subsister le rez-de-chaussée et le premier étage, toutefois en agrandissant la salle d'école du premier au moyen d'une construction ajoutée au côté nord et en haussant le second étage de 0.80 centimètres comme il est indiqué dans le plan ; par ce moyen-là, il y aurait toujours deux salles d'écoles au rez-de-chaussée et une autre distribution des compartiments au premier étage pour avoir une chambre de logement de l'aide ; de plus l'ancien bâtiment adjacent en ruines (Maison de la sage-femme) doit être remplacé par des dépendances de la maison d'école... »

Résumé

Deux combinaisons ont été successivement proposées en 1854 et 1856. D'après la première on appropriait le bâtiment actuel par une meilleure distribution intérieure et l'on suppléait à son insuffisance au moyen d'un bâtiment neuf contenant une seconde salle à construire à côté avec une cour intermédiaire où l'on mettait les latrines. D'après la combinaison de 1856, on exhaussait d'un étage le bâtiment actuel pour se procurer la superficie indispensable. Les deux possibilités ne furent finalement pas retenues. L'idée suivante était de construire une toute nouvelle école dans la partie basse des jardins du Presbytère.

Chers lecteurs et lectrices, c'est une première partie d'un article qui retracera les origines du bâtiment mairie-écoles qui existait jadis sur la Place de l'église.

Dans les prochains journaux, nous mentionnerons la construction et l'évolution du bâtiment actuel.

Serge Hoffbeck

MAI 2025

92 ans	Mme Jeannine CLERAMBOURG née Letellier	20 mai 1933
91 ans	Mme Adèle STEYER née Halter	07 mai 1934
91 ans	Mme Claudine NOEL née Mathieu	20 mai 1934
90 ans	M. Alphonse FISCHER	11 mai 1935
90 ans	Mme Mariette HOUTMANN née Willer	22 mai 1935
88 ans	M. Jean SCHREIBER	28 mai 1937
85 ans	M. Robert MULLER	15 mai 1940
82 ans	Mme Marthe DIETRICH née Willer	14 mai 1943
81 ans	Mme Christiane DREYER née Brocard	11 mai 1944
79 ans	M. Jean Paul LENTZ	24 mai 1946
78 ans	M. Martin MARSCHALL	31 mai 1947
77 ans	M. Jean Claude THIRY	10 mai 1948
76 ans	Mme Francine STAWIASKI née Hoffbeck	10 mai 1949
76 ans	M. René SCHAETZEL	26 mai 1949
76 ans	M. Gilbert GURTLER	28 mai 1949
75 ans	Mme Odile THIRY née Wagner	1 ^{er} mai 1950
74 ans	M Jean-Jacques MOSSER	1 ^{er} mai 1951
74 ans	M. Hubert SCHREIBER	1 ^{er} mai 1951
74 ans	Mme Angèle EBER née Friedrich	03 mai 1951
74 ans	M. Jérôme HOFFBECK	03 mai 1951
74 ans	M. Patrick WOEHLING	10 mai 1951
74 ans	M Ernest SCHAETZEL	27 mai 1951
73 ans	M. Serge FOULQUIER	27 mai 1952
72 ans	M. Christian SCHUMACHER	21 mai 1953
71 ans	Mme Michèle KUBLER née Langlaude	31 mai 1954
70 ans	M. Guy BIRRY	09 mai 1955

JUIN 2025

90 ans	Mme Pauline RIEFFEL née Mosser	07 juin 1935
90 ans	Mme Angèle HEIDRICH née Schweitzer	11 juin 1935
90 ans	Mme Denise BISCH née Hartz	27 juin 1935
89 ans	Mme Monique SCHWENDIMANN née Neusch	14 juin 1936
89 ans	Mme Janine DROESCH née Sintier	28 juin 1936
88 ans	Mme Elisabeth HOFFBECK née Husselstein	14 juin 1937
86 ans	M. Maurice ICHTERTZ	10 juin 1939
86 ans	Mme Yolande HOFFBECK née Leicht	29 juin 1939
84 ans	Mme Christiane BERG née Marschall	1 ^{er} juin 1941
84 ans	Mme Madeleine ICHTERTZ née Haberstroh	16 juin 1941
81 ans	Mme Monique LEHNER née Weiss	02 juin 1944
81 ans	M. Alexander EINERMANN	07 juin 1944
81 ans	Mme Chantal DUVAL née Demarais	15 juin 1944
78 ans	Mme Hélène HOFFBECK née Willer	01 juin 1947
78 ans	Mme Renée ROGER née Engler	19 juin 1947
78 ans	Mme Lucienne KOPP née Schaeffer	25 juin 1947
77 ans	M. Raymond DONTENWILL	22 juin 1948
76 ans	Mme Brigitte ZIMMERLIN née Batt	13 juin 1949
76 ans	M. Pierre LURKER	20 juin 1949
74 ans	M. Marc HUSS	13 juin 1951
71 ans	M. Raymond GRETTNER	19 juin 1954
71 ans	Mme Michèle RIFF née Coquillard	25 juin 1954
71 ans	M. Louis CHRIST	30 juin 1954
70 ans	M. Jean-Pierre NEFF	24 juin 1955

JUILLET 2025

89 ans	Mme Martine DEMENGE née Robert	29 juillet 1936
88 ans	M. Claude LAMBRY	27 juillet 1937
88 ans	Mme Monique ESCHBACH née Epp	29 juillet 1937
85 ans	M. Pierre MATHIS	13 juillet 1940
85 ans	Mme Nicole EVANGELISTA née Brunstein	31 juillet 1940
84 ans	M. Joseph MATHIS	07 juillet 1941
84 ans	Mme Liliane SEYLLER née Gesell	9 juillet 1941

81 ans	Mme Monique LE MEUR née Léonhardt	10 juillet 1944
79 ans	Mme Marie Madeleine KOESSLER née Roecker	29 juillet 1946
78 ans	M. Materne SCHOETTEL	05 juillet 1947
78 ans	Mme Marie Hélène SCHOETTEL née Ehret	31 juillet 1947
77 ans	Mme Marie Hélène FRITZ née Kussmaul	11 juillet 1948
77 ans	M. Pierrot SPISSER	16 juillet 1948
77 ans	M. Paul BERNARDIN	29 juillet 1948
76 ans	M. Daniel MEYER	30 juillet 1949
75 ans	Mme Marie-Thérèse STEIMER née Klein	30 juillet 1950
74 ans	Mme Marie Louise VERNET	08 juillet 1951
73 ans	Mme Dominique GINGLINGER née Zerr	10 juillet 1952
73 ans	M. Michel LANDMANN	11 juillet 1952
73 ans	Mme Yvane LURKER née Delubac	15 juillet 1952
73 ans	Mme Suzanne BAUER	17 juillet 1952
73 ans	Mme Gisèle GAILLOT	22 juillet 1952
73 ans	Mme Francine LINTZ née Rumpler	29 juillet 1952
72 ans	M. Daniel STEINBERGER	12 juillet 1953
71 ans	Mme Sylvie BANGRATZ née Beauvais	02 juillet 1954
71 ans	M. Jean-Michel BERBACH	13 juillet 1954
71 ans	M. Denis PIERRE	30 juillet 1954
70 ans	M. Thierry GUEx	03 juillet 1955
70 ans	M. Georges HYON	27 juillet 1955

AOÛT 2025

95 ans	Mme Jacqueline TROESTLER née Mosser	17 août 1930
87 ans	M. Constant METZ	05 août 1938
87 ans	Mme Germaine HALTER née Klein	20 août 1938
87 ans	Mme Jacqueline EHRHARD née Esslinger	24 août 1938
86 ans	Mme Elisabeth CHRIST née Schweitzer	31 août 1939
82 ans	M. Roland RECHT	02 août 1943
82 ans	Mme Marie Anne KOPP née Kopp	03 août 1943
81 ans	Mme Monique MICHEL née Zahnbrecher	28 août 1944
80 ans	Mme Agnès DAVIDOVICI née Valentin	11 août 1945
78 ans	Mme Raymonde STAHL née Winter	02 août 1947
78 ans	M. Didier HUYLEBROECK	30 août 1947
77 ans	Mme Marie Claire MULLER née Furst	16 août 1948
76 ans	Mme Marie Rose SITTNER	15 août 1949
74 ans	M. Francis ZIMMERLIN	20 août 1951
74 ans	M. Yves BIAMONT	08 août 1951
73 ans	Mme Marie Madeleine SCHOLZ	17 août 1952
72 ans	M. Marcel SCHREIBER	09 août 1953
72 ans	M. Jacques FISCHER	13 août 1953
72 ans	M. Patrice MORELLI	20 août 1953
71 ans	Mme Elisabeth HERRMANN	03 août 1954
71 ans	M. Bernard JOST	25 août 1954
71 ans	M. Guy DREYER	27 août 1954
70 ans	M. Jean-Louis SAEMANN	02 août 1955

Noces d'Or (50 ans de mariage)

Pierrette BAECHTEL et Gilbert EBER
se sont mariés le 19 juin 1975

Ginette TORTROTEAU et Hubert WELSCH
se sont mariés le 27 juin 1975

Noces d'orchidée (55 ans de mariage)

Anne STROH et Gérard KNOERR
se sont mariés le 29 mai 1970

Jeanine STRUB et Francis FEGER
se sont mariés le 08 août 1970

Marie Thérèse KLEIN et Roland STEIMER
se sont mariés le 21 août 1970

Noces de Palissandre (65 ans de mariage)

Anne Marie Rose GRANDCOLAS et Claude LAMBRY
se sont mariés le 6 août 1960

Votre mairie

46, rue Principale
BP 40129
67530 OTTROT

Attention changement Horaires d'ouverture

	Horaires
Lundi	8h30 à 12h
Mercredi	13h30 à 17h
Jeudi	13h30 à 17h
Vendredi	8h30 à 12h

*En dehors de ces horaires,
il est possible de prendre rendez-vous :*

par téléphone au 03 88 95 87 07
par mail à mairie@ottrott.fr

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) Tél. direct : 03 88 48 15 36

	Horaires
Lundi	8h30 à 12h00
Mardi	14h00 à 17h00
Vendredi	8h30 à 12h00

BiblioTrott

5 avenue des Myrtilles
bibliotheque@ottrott.fr
Tél. 03 88 87 57 40

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h

Prochaines dates du Don du Sang :

Mercredi 9 avril 2025
Mercredi 4 juin 2025
Mercredi 24 septembre 2025
Mercredi 3 décembre 2025

**de 17h à 20h
à la Salle des Fêtes**

Contacts

SANTÉ

Cabinet médical des docteurs
P. VERNAY - C. AUDOUIN - A. L. ROTH
5A rue de la Source - Tél. 03 88 95 95 26

Cabinet dentaire :
A. GOEMINNE
5 rue Principale - Tél. 03 88 95 94 94

Infirmières :
V. SEYFRITZ – E. HURBAIN
5A rue de la Source - Tél. 06 75 05 05 12
L. ZELLER
31 route de Saint-Nabor - Tél. 06 71 24 29 10

Kinésithérapeute - Ostéopathe :
J. DESSAGNES – X. BIRRY – C. WOLFROM
11B rue des Bergers - Tél. 09 54 10 55 33

Orthophoniste :
A. FORESTIERI - KELLER
8 rue du Vignoble - Tél. 03 88 95 16 66

Ostéopathe :
M. MANSUY
8 rue du Vignoble - Tél. 07 81 15 15 80

Pharmacie des Châteaux :
A. KNOERR
5 route de Klingenthal - Tél. 03 88 95 92 17

Sophrologue - Naturopathe :
F. MEDEZ
8 rue Hohenbourg - Tél. 06 65 98 42 48

INSTITUTIONS

Sous-préfecture : 03 88 49 72 72
Gendarmerie : 03 88 50 40 12
Sapeurs-pompiers : 18
Police Pluri-communale : 03 88 49 27 63

SERVICES

Office de Tourisme Intercommunal : 03 88 50 75 38

Restons connectés !



Pour vos recherches sur les démarches administratives, les manifestations dans la commune, les associations, les informations touristiques ou encore les délibérations du conseil municipal.

Ayez le réflexe internet. Votre commune possède son propre site internet à l'adresse suivante :

www.ottrott.fr



D'r Ottrotter

Bulletin d'information Municipal Ottrott

Édité à 980 exemplaires

Directeur de la publication : Claude Deybach

Rédaction et mise en page : Commission communication

Impression : Imprimerie Kocher